

Délibération n°2022/63

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 715-2 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur, en vigueur de l'établissement.

Objet : Schéma Directeur de la Vie Etudiante

Le Conseil d'Administration valide le schéma directeur de la vie étudiante tel que présenté en annexe de la présente délibération.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23
Présents : 15
Pouvoirs : 5

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0



Troyes, le 16 décembre 2022
Le président du conseil d'administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 20/12/2022

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 20/12/2022